

⑧ M<sup>r</sup> ARCHER Daniel

Actuellement propriétaire de la parcelle 189 Section AM, dont la partie bâtie se retrouve non constructible (Z.N) dans le projet de PLU, je demande à ce que cette partie de parcelle soit reclassée en Zone UC, son classement actuel (UC). Ceci pour réaliser une construction pour ma fille.  
La parcelle dispose des VRD.